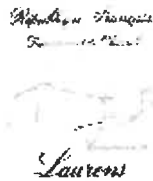


N° U 2022/32

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE de LAURENS

DOSSIER : N° DP 034 130 22 H0017

Déposé le : 08/04/2022

Dépôt affiché le : 08/04/2022

Complété le :

Demandeur : Monsieur VIEU Valentin

Nature des travaux : Réfection toiture avec pose de 2 fenêtres de toit plus modification de la terrasse existante.

Sur un terrain sis à : 11 RUE JEAN JAURES à LAURENS (34480)

Référence(s) cadastrale(s) : 34130 F 301

ARRÊTÉ

de non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable au nom de la commune de LAURENS

Le Maire de la Commune de LAURENS

VU la déclaration préalable présentée le 08/04/2022 par Monsieur VIEU Valentin,

VU l'objet de la déclaration :

- pour Réfection toiture avec pose de 2 fenêtres de toit plus modification de la terrasse existante.
- sur un terrain situé 11 RUE JEAN JAURES à LAURENS (34480)
- pour une surface de plancher créée de 0 m² ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 22/06/2007- modifié le 06/10/2008 et le 13/12/2010, la révision simplifiée en date du 07/11/2011 et sa modification simplifiée en date du 03/09/2012 ;

Vu la délibération du 12/11/2014 instituant la taxe d'aménagement (TA) sur le territoire communal à 5%

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 26/11/2016, qui a adopté le taux de la taxe d'aménagement à 2,5% ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

LAURENS, le 19/04/2022

L'Adjoint à l'urbanisme,

Jacques ROMERO

